



LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

N° 35 Juin 1985
ISSN 0291 17 28

"PORTES OUVERTES" à la Mairie du 16^e Arrondissement

Plusieurs semaines avant les dates prévues pour ces manifestations, des réunions de préparation ont été organisées par Monsieur MORLE, Adjoint Délégué à la Vie Associative à la Mairie du 16^e arrondissement. Elles ont rassemblé les associations qui désiraient y participer, regroupées par secteur d'activité : social, culture, jeunesse et sports, anciens combattants, urbanisme et environnement.

200 associations environ ont participé aux Journées Portes ouvertes. D'un commun accord, avaient été écartées les candidatures d'associations trop marquées politiquement et celles qui n'avaient pas d'activités réelles dans l'arrondissement.

Large publicité par affiche dans tout l'arrondissement (affiches offertes par l'Hôtel de Ville) et par prospectus, distribués par la Mairie et par les associations - articles dans la presse locale et informations sur les panneaux lumineux de la Ville.

Mardi 21 et mercredi 22 mars : visite des différents services de la Mairie - où des responsables répondaient aux questions avec une grande liberté.

Les nombreux visiteurs ont beaucoup apprécié.

Samеди 24 et dimanche 25 mars : beaucoup de familles (un comptage approximatif les évalue entre 4.500 et 5.000 personnes) ont pu prendre contact avec les associations et, tout au long des deux après-midi, assister à une animation bénévole, souvent de grande qualité : danse, chorale, poésie, mime, théâtre, musique et démonstrations sportives : judo, karaté, golf, etc...

Notre association a pu distribuer plus de 1.000 "Lettre de 16^e Demain", imprimée plus agréablement pour l'occasion.

Ces journées ont été très bien accueillies. Elles ont donné une image vivante et amicale de l'activité associative dans l'arrondissement. Cela a semblé, parfois, une découverte pour les visiteurs.

Il faut en créditer la Municipalité, son Maire Monsieur MESMIN, Monsieur MORLE et son équipe, Madame BERANGER qui ont fait beaucoup pour que

ces journées soient une belle réussite. Monsieur STASSE a d'ailleurs dit, au nom de tous, les remerciements des associations au cours de sympathiques "Pots" organisés samedi et dimanche par Monsieur MESMIN.

XVI^e DEMAIN avait installé une "Boîte à idées" sur son stand :

Beaucoup de questions, de suggestions de tous ordres, alignements abusifs et dépassement du C.O.S., manque de crèches, envahissement des trottoirs par les autos et par le mobilier urbain (un réverbère rue Boileau interdit, à son endroit, l'usage du trottoir aux piétons ...) logements sociaux de l'avenue Mozart ou de Gros Boulainvilliers, que sont devenus les "M2 libres" des plans de l'enquête publique sur Gros Boulainvilliers, longue, longue liste d'attente à Sainte Perrine (plus d'un an ...).

Nous n'avons pas encore toutes les réponses à ces questions. Mais déjà, nous avons pu donner à nos correspondants des précisions dans quelques domaines :

Collecte du verre (question posée 6 fois)

Réponse de M. ELBEL :

Chacun peut comprendre que déposer le verre dans les conteneurs permet d'économiser l'énergie et de lutter contre le cancer. Cette information du public va être poursuivie. Quant au problème du bruit des bouteilles tombant dans les conteneurs, des études sont actuellement en cours afin de modifier le conteneur. Déjà, à titre expérimental, rue Guy-de-Maupassant, un conteneur a été équipé d'un clapet en caoutchouc qui permet de plaquer la bouteille contre la paroi; ainsi, celle-ci doit moins se briser en tombant, et le bruit être légèrement amorti. Une deuxième amélioration doit être apportée sous la forme d'un ralentisseur. Toutefois, le résultat des recherches encore en cours n'est pas vraiment satisfaisant, car la matière utilisée se dégrade légèrement au contact de certains liquides restés au fond des bouteilles, comme la bière ou le vin; l'efficacité est donc moindre. Cet aménagement devrait cependant être mis en place dans les semaines à venir; les techniciens travaillant actuellement pour découvrir une matière plastique plus résistante.

Boîtes aux lettres plus grandes pour pouvoir y déposer lettres importantes et journaux, qui, actuellement restent sur le dessus des boîtes avec risques de vol et de pluie.

Monsieur FLESSELLES nous a demandé une liste des emplacements qui nous paraissent les plus judicieux puisqu'il est difficile d'imaginer une expérimentation généralisée.

Une liste lui a été communiquée ... à suivre...

Le Petit train d'Auteuil

Beaucoup de demandes des utilisateurs qui déplorent le fait que la navette d'autobus est très irrégulière.

Monsieur ELBEL nous répond : "Les travaux concernant l'aménagement de la ligne Ermont-Invalides, ne seront terminés qu'en 1987; toutefois, le problème de l'avenir de la portion de ligne Auteuil-Muette retient notre attention. Différents projets sont à l'étude et je suis avec beaucoup d'attention cette question; d'ailleurs, un groupe de réflexion sur ce problème a été créé à la Mairie du 16^e. Je ne manquerai pas de vous faire part de l'avancement du dossier dans les prochains mois".

On peut toutefois regretter que les habitants ne soient pas présents dans ce groupe et notamment la très active association de défense des riverains du petit train dont les études importantes devraient être un élément du dossier.

Parking Gros-Boulaivilliers :

Plusieurs demandes de précisions sur le choix des bénéficiaires de ces futurs parkings. Une lettre de la SEMEA 15 disant : "il n'est pas exclu que cet équipement soit réservé à la Maison de la Radio", a inquiété les riverains, amateurs, eux aussi, et nous semble-t-il, en priorité, de cet équipement. Monsieur FLESSELLES nous confirme "un nombre significatif (compris entre 150 et 200) de places de stationnement est prévu, en plus des besoins propres de l'opération, pour le stationnement résidentiel des habitants du voisinage. La Maison de la Radio n'est pas concernée par cette opération".

Nuisances dues au bruit du périphérique

L'avenue du Parc des Princes est très largement ouverte, à cet endroit, par la tranchée qui délimite 10 voies de circulation, ce qui provoque un bruit intense, continu jour et nuit, auquel les riverains sont très sensibles.

Les conseils d'un acousticien nous ont incité à demander à Monsieur FLESSELLES, adjoint, chargé de la voirie, urbanisme, équipements, etc... si la construction de deux déflecteurs parallèles sur 150 mètres, serait une solution suffisante et économiquement envisageable. Un mur anti-bruit semblerait, lui, d'un coût difficilement acceptable.

Enquête en cours.

Utilisation des hippodromes

Beaucoup de fiches, certaines amères puisque d'après leurs auteurs "les chevaux sont mieux traités que nos enfants"

Voici la réponse de M. Jean Loup MORLE :

La recherche de m² sportifs complémentaires est donc constamment à l'ordre du jour.

Lors de la dernière réunion du CICA, reprenant une proposition formulée par M. Jean Loup MORLE, lorsqu'il était Président de l'OMS XVI^e, son successeur, Pierre GABORIAU, s'est adressé au conseiller de Paris pour qu'il intervienne à nouveau afin de créer un "practice" (terrain d'entraînement) de golf sur l'hippodrome de Longchamp.

L'hippodrome de Longchamp qui représente plusieurs hectares, n'est en effet occupé pour les courses qu'environ 30 jours par an; il est alors tentant d'y créer comme cela a été fait à l'hippodrome de Saint-Cloud, un practice de golf, ceci afin de rentabiliser au profit de la population qui compte plus de 3.000 licenciés de golf, un magnifique espace, et surtout de permettre au plus grand nombre de s'initier à ce sport que de plus en plus de gens souhaitent pratiquer.

Et pourquoi pas aussi faire bénéficier les enfants le mercredi du terrain de foot ball du personnel de l'hippodrome ?

M. MORLE a répondu que cette question était à l'étude mais qu'il convenait d'obtenir l'accord de la Société d'Encouragement à laquelle les terrains concernés avaient été concédés par la Ville de Paris, la concession étant encore loin de son échéance.

Une nouvelle intervention est prévue. Affaire à suivre !

Taxe et amendes sur les chiens

Beaucoup de fiches certaines évoquant New York où les chiens pris "en flagrant délit de crotte" sont immédiatement mis en fourrière et rendus à leur propriétaire contre une amende de 100 dollars.

Monsieur ELBEL nous répond :

La taxe et les amendes sur les chiens : le Code de la Santé Publique permet la verbalisation des propriétaires de chiens indéliçats; toutefois, les amendes ne peuvent être données que par des agents de police. En 1984, la Préfecture de Police, à la suite d'une de mes questions a déclaré en avoir émis quelques centaines. Les amendes vont de 180 à 600 Francs. Une action est actuellement en cours auprès de cette administration afin qu'elle intensifie la répression.

Quant au problème de la taxe, je n'y suis pas favorable, car à mon avis, elle aurait l'effet inverse de celui souhaité et désensibiliserait encore plus les propriétaires de chiens.

Un effort de sensibilisation accru associé à plus de répression devrait par contre permettre d'améliorer peu à peu la situation.

Affichage sauvage Affichage porno

Nous avons donné quelques réponses dans notre précédente lettre.

Mais hélas, le conseil d'une sympathique élue de l'arrondissement d'arracher les publicités par trop choquantes, est souvent difficile à suivre, les panneaux Decaux, par exemple protégeant certaines très brutales (celles de Hara Kiri par ex.) par un panneau plastique inviolable.

Maison de Quartier

L'avant-projet de Jean Alaurant, urbaniste, exposé à notre stand, a eu beaucoup de succès et suscité beaucoup de questions.

Une première visite sur le terrain avec Monsieur ELBEL, adjoint chargé de la Propreté de Paris et dont les services occupent un large emplacement dans la Halle Saint Didier, n'a pu qu'esquisser ce que pourrait être une occupation sur un espace très restreint, transitoirement. Une Commission de travail comprenant plusieurs associations importantes de l'arrondissement, toutes à la recherche de locaux depuis plusieurs années, a repris l'étude de ce projet et Monsieur ELBEL nous propose une nouvelle rencontre de tous, dans la totalité des locaux, pour vérifier si des possibilités différentes d'aménager une Maison de quartier sur le site pouvaient être envisagées.

Peut-être, selon la formule d'un élu de l'arrondissement, le projet n'est pas encore assez mûr pour que nos alliés se déclarent ... Peut-on rappeler pourtant que le premier projet de XVIè Demain date de 1979, et que nos élus ont émis des voeux unanimes pour qu'il se réalise.

BEAUCOUP d'APPELES BEAUCOUP d'ELUS

La rentrée des classes est toujours d'actualité
Quelques renseignements utiles

LYCEE POLYVALENT D'ETAT CLAUDE-BERNARD
249 - 55 à 59 % - sections C.D. - 65 à 69 %

LYCEE CLASS: et MOD. d'ETAT JANSON-DE-SAILLY
446 - 65 à 69 % - sections B.C.D. - 90 % et plus

LYCEE POLYVALENT d'ETAT Jean Baptiste SAY
196 - 80 à 89 % - sections A.C.D.E. - 70 à 74 %

LYCEE CLASS. et MOD. d'ETAT JEAN DE LA FONTAINE
291 - 75 à 79 % - sections A,B,C,D,F. - 80 à 89 %

LYCEE CLASS. et MOD. d'ETAT MOLIERE
243 - 65 à 69 % - sections A,C,D. - 75 à 79 %

LYCEE PRIVEE DE L'ASSOMPTION
104 - 75 à 79 % - sections A, B, D. - 80 à 89 %

LYCEE PRIVE DE LA TOUR
130 - 80 à 89 % - sections A,B,C,D. - 80 à 89 %

LYCEE PRIVE GERSON
110 - 55 à 59 % - section B - 50 à 54 %

LYCEE PRIVE ECOLE NORM. ISRAELITE ORIENTALE
106 - 40 à 49 % - section A - 90 % et plus

LYCEE PRIVE N.D. des OISEAUX
115 - 80 à 89 % - sections A,B,C,d. - 75 à 79 %

LYCEE PRIVE PASCAL
96 - moins de 40 % - section A - 70 à 74 %

LYCEE PRIVE de PASSY
56 - 65 à 69 % - section F - 90 % et plus

LYCEE PRIVE SAINT HONORE
79 - 70 à 74 % - section G - 90 % et plus

LYCEE PRIVE ST JEAN DE PASSY
110 - 90 % et plus - sections B,C,D. - 75 à 79 %

LYCEE PRIVE ST LOUIS DE GONZAGUE
115 - 80 à 89 % - sections B,C,D. - 75 à 79 %

LYCEE PRIVE VICTOR HUGO
48 - moins de 40 % - section B - 70 à 74 %

- A la suite du nom de l'établissement, l'effectif des élèves en terminale, suivi du taux de réussite au baccalauréat. Eventuellement, la ou les sections où le taux de réussite est égal ou supérieur au taux de réussite dans l'ensemble des lycées publics de notre enquête. Enfin, le pourcentage des chances qu'a un élève, entrant en seconde de réussir son bac trois ans plus tard.

Des embouteillages et des hommes, avenue Foch ...

Vous arrive-t-il d'emprunter, en voiture, l'avenue Foch, entre l'avenue Malakoff et la Porte Dauphine, le soir, vers minuit ?

Vous aurez beaucoup de mal à avancer, bloqué littéralement par 2 ou 3 files de voitures, arrêtées ou circulant très lentement, de chaque côté de l'avenue ... et sur les trottoirs des hommes alignés ... Si l'on parle "morale", on n'attire que ricanement ... Parlons donc circulation et prestige de Paris ...

La Préfecture de Police ne peut-elle intervenir et verbaliser ces voitures qui gênent la circulation ...

Et l'on reste gêné en imaginant les réactions des étrangers devant ce spectacle dans une des avenues les plus prestigieuses de notre Capitale.

Certes, les Elus de l'arrondissement ont déjà posé maintes fois cette question au Conseil de Paris, mais les réponses qu'ils reçoivent ne satisfont pas les nombreux riverains de l'avenue qui continuent à se plaindre à notre association, et qui parlent, avec lassitude, de laxisme.

Herboriser à Paris

Que de découvertes ... En suivant les pas de Paul JOVET (directeur de recherches au C.N.R.S., et en lisant ses livres : les Jardinets des Gonelins, la végétation des lignes aériennes du métro, la végétation de Bercy, etc...) on découvre que Paris, c'est parfois la campagne et qu'il y vit une végétation spontanée riche, inattendue : le mouron des oiseaux, le séneçon, le matricaire y prolifèrent, un muscaris fleurit vers la Grande Cascade, au Bois de Boulogne. Le budléia prospère dans le moindre interstice. L'Auteur a rencontré de la fougère Aigle près de Saint Sulpice, sous le Pont Alexandre III, dans les fossés du Jardin des Plantes. Il y a aussi de la vigne à Bercy - mais là, faut-il s'en étonner - du chanvre et des impatiences dans tous les terrains vagues.

Faut-il regretter avec lui que les grilles des arbres parisiens soient trop fréquemment nettoyées puisque l'on pouvait y trouver de petits orangers, dans celles des écoles et dans celles des marchés, des plans de tomates et de minuscules figuiers.

Et déplorer que les désherbants nous privent désormais de la floraison de cerisiers et de péchers sauvages que les noyaux crachés par les voyageurs faisaient pousser sur les talus du chemin de fer et du métro.

Le Louvre et sa pyramide

Si les services techniques, administratifs, commerciaux, les parkings prévus sur une surface importante, en sous-sol, ne déchaînaient pas la passion (et pourtant ...) la pyramide de Monsieur PEI révolutionnait Paris.

Et les polémiques allaient bon train ... on était pour ... on était contre ... sans trop savoir pourquoi ... peut-être seulement à cause de quelques leaders trop convaincants.

La Mairie de Paris, à la suite de la demande de Madame NEBOUT et de sa Commission de l'Environnement, a tenté une bonne expérience de "consultation publique" : un mât, des filins tendus simulaient pendant quelques jours le futur monument grandeur nature.

Et la foule des Parisiens s'est pressée dans les jardins du Louvre, curieuse et passionnée.

Quelques virulentes oppositions s'y sont émoussées, et d'autres renforcées.

Les décisions prises ne s'en trouveront pas modifiées, sans doute; il aurait fallu que cette consultation soit organisée beaucoup plus tôt, mais il était bon, et nous nous en félicitons, qu'enfin, pour un projet de cette importance, les habitants de Paris aient pu en savoir un peu plus et juger "de visu".

"16^e Culture"

Le précieux "Annuaire officiel du XVI^e arrondissement" que chacun peut se procurer à notre Mairie, montre, entre mille renseignements que, si nos quartiers sont pauvres en cinémas, ils ne craignent aucune comparaison pour le nombre des musées de toutes dimensions.

L'annuaire en compte 21 (nous 23), qu'il est peut-être utile de rappeler pour leur diversité et leurs richesses.

D'abord les cinq musées nationaux :

Monuments Français, Guimet, Palais de Tokyo, Arts et Traditions populaires et d'Ennery - fermés le mardi. Les deux premiers ferment aussi à l'heure du déjeuner et le dernier (59 avenue Foch). Par contre, le Musée en Herbe du Jardin d'acclimatation est ouvert sans exception tous les jours de 10 à 18 heures.

La fermeture des mardistouche aussi les Musées de la Marine et de l'Homme, seuls munis d'un restaurant (Le Palais de Tokyo a une cafeteria). Sont fermés le lundi des musées aussi différents que celui de la Ville de Paris consacré à l'Art moderne, Galliera à la mode et au costume, Marmottan, la Maison de Balzac, les Musées du Cinéma et du Vin (les Echantillons de France, 3 rue des Eaux). Et il n'y a pas de week-end ouvert pour le Musée de la Contrefaçon (rue de la Faisanderie).

Les matériaux du Centre de Recherches sur les Monuments historiques (CRMH) : le Football, le petit dernier, si discret, 60 bis avenue d'Iéna et la Fondation Le Corbusier encore plus retirée (square du Docteur Blanche).

Les lunettes et lorgnettes (2 av. Mozart) sont invisibles le dimanche, seul jour d'ouverture du Musée arménien Hôtel d'Ennery.

Si la Maison de Clemenceau est ouverte mardi, jeudi, samedi et dimanche, l'atelier du sculpteur Bouchard (25 rue de l'Yvette) n'est accessible que les mercredis et samedis.

Dans la belle saison, les jardins des Musées fermés restent offerts aux visiteurs, des majestueux parc du Palais de Chaillot au jardin de Galliera et au jardinet de Balzac.

NOS FINANCES

La présentation soignée du N° spécial de la Lettre de 16è Demain, tirée à 2.500 exemplaires, à l'occasion des Journées "Portes Ouvertes" à la Mairie, a sans doute donné à penser à beaucoup que notre situation matérielle était devenue, brusquement, florissante, puisque bien peu d'entre vous ont cru devoir régler leur cotisation 1985.

Nous avons voulu profiter de cette occasion exceptionnelle pour faire connaître notre association, ses travaux, ses projets, et aussi, parfois, ses réussites.

Cela nous a coûté cher. Et nous demandons instamment aux retardataires de s'acquitter, sans délai, de cette participation à notre action.

Le montant de la cotisation est toujours de ⁵⁰40 Frs .. mais si vous pouvez faire mieux, un grand merci à l'avance.

BNP

Orion 5^e étage. 26-6-85

ne pas pour bonnole / obj. métallique (et capot voiture)
Altimètre #1.000 F.

Carte au 50/1.000 - courbe de 5 m en 5 m.

25/1.000 " " 10 m en 10 m.

Haute soleil: 6h Est. 12h S. 18h Ouest.

falaise marquée avec traits perpendic^{ls} aux courbes de niveau.

lentille jaune. Lette # ans sans faire de fleurs. Ensuite, pol
vèle en ft, est chaque an 1 étage, puis se superpose
chaque fois à celle de l'an précédent. on peut donc
calculer son âge.